

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006  
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHaire Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Organisation du pôle Développement Economique - Décision**

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**OBJECTIF DU PROJET**

Mettre l'équipe en situation de donner le meilleur d'elle-même, individuellement et collectivement pour atteindre les objectifs fixés par la CUB et favoriser l'épanouissement professionnel de chacun(e).

**RAPPELS**

**DECISIONS ANTERIEURES A LA PRISE DE FONCTIONS DU DGA**

- Création d'un nouveau pôle développement économique
- Réunion au sein d'un même pôle de services et fonctions auparavant réparties dans différents pôles :
  - o Direction du développement économique et de la promotion de la métropole (DDEPM) ; un nouveau département y a été récemment constitué : « Action territoriale et économie solidaire ».
  - o Direction des coopérations territoriales, européennes et internationales (DCTEI) ; cette direction est de création récente et a réuni un service en charge de la coopération internationale réorienté vers une priorité de coopération territoriale et une cellule Europe réorientée vers les travaux de stratégie et de contractualisation pluriannuelle pour l'ensemble de la CUB, exerçant de ce fait une fonction transversale.
  - o Services des abattoirs
  - o Suivi des activités du MIN

- Création d'un poste de DGA en charge du pôle et d'un poste d'assistante de celui-ci. Le recrutement du DGA est engagé en novembre et conclu début février.

## LES OBJECTIFS DU POLE

### STRATEGIE ET OBJECTIFS GLOBAUX

La stratégie économique de la CUB a été précisée en 2003 et rectifiée en 2005. Elle vise bien sûr à développer les emplois, et les bases de taxe professionnelle, mais aussi à garantir la compétitivité et l'attractivité du territoire métropolitain en lien avec l'ensemble de la Gironde et de l'Aquitaine.

L'objectif global donné au pôle est de mettre en application cette stratégie avec une meilleure efficacité, une meilleure cohérence et une meilleure lisibilité.

L'enjeu est de se mettre en situation de faire face à la concurrence d'autres territoires en se mettant au même niveau de professionnalisme qu'eux.

Par ailleurs il importe de sensibiliser l'ensemble de la CUB à la dimension économique de toutes les actions de celle-ci.

Un axe de progrès est aussi de fonder les décisions économiques de la CUB sur des stratégies, des priorités et des règles clairement exprimées.

Enfin il est souhaité que la CUB acquière une personnalité économique reconnue au sein des acteurs du développement territorial et ne se limite plus à un appui aux initiatives des uns et des autres.

### ENJEU DE MANAGEMENT ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les services et directions réunis au sein du pôle n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Il faut donc créer un nouvel esprit d'équipe commun à tous. Il faut noter que le pôle est localisé sur deux sites dont l'un en réaménagement, et hors le siège central de la CUB.

Par ailleurs agréger 10 nouveaux venus à une équipe préexistante de 24 personnes est un exercice qui n'est pas simple et qui suppose quelques précautions.

Enfin les nouvelles orientations touchent aux méthodes de travail auxquelles les agents étaient habitués. Il faut donc conduire un changement sans perdre le bénéfice de l'expérience positive antérieure.

## LA NOUVELLE ORGANISATION PROPOSEE

### LES GRANDES LIGNES

#### Coopérations territoriales et attractivité internationale

Une équipe de stratégies du développement territorial tournée vers l'international, capable de veiller sur ce que fait la concurrence et de fédérer des partenariats avec d'autres

territoires. Elle est en charge de mobiliser les financements des projets structurant pour l'ensemble de la CUB.

Deux équipes composent cette direction

- Attractivité internationale et métropolisation
- Stratégies, Europe et contractualisation

Il est envisagé que l'activité d'accueil des délégations étrangères soit désormais effectué à partir du Cabinet du Président ; elle relève d'un savoir faire de type « protocole » qui ne correspond pas aux nouvelles orientations données à la DCTEI ; ce travail correspond à un poste à plein temps ; en conséquence les effectifs hors abattoirs passeront à 33 postes au sein du pôle.

### Accueil entreprises

Une équipe de commerciaux technico-commerciaux et chefs de projets, qui garantit à toute entreprise un site d'implantation de qualité bien desservi et doté des services liés. C'est la base du contact de la CUB avec les entreprises.

Des axes de progrès sont ouverts vers la relation clients et la qualité des sites.

C'est aussi ici que sont suivis les dossiers d'infrastructures, comme la DSP haut débit, et d'accessibilité.

### Projets économiques

Une équipe d'animateurs économiques et de gestionnaires capable de fonctionner comme un bureau études –développement interne :

- connaissance du système économique local
- préparation des dossiers de décision
- mise en oeuvre des décisions prise par la mobilisation des partenariats avec les structures « satellites » financées par la CUB.

L'approche filières sera un des axes privilégiés.

La direction est organisée en trois équipes

- Centre Politiques partenariales et données économiques : le travail correspond largement aux tâches antérieurement développées et s'organisent autour de deux missions :
  - o Mise en œuvre administrative, juridique et financière des décisions prises par la CUB
  - o Animation des politiques concernant les filières économiques classiques : logistique, commerce, tourisme, chimie, agroalimentaire, etc...
- Deux autres équipes plus petites mais ayant vocation à grandir sont chargées d'explorer de nouvelles pistes d'action économiques innovantes
  - o En direction des chômeurs à réinsérer dans la vie économique : Département Emploi et économie solidaire
  - o En direction des activités à haute valeur ajoutée porteuses d'avenir : Centre Tertiaire supérieur et innovation
  - o Le secrétariat nécessaire pour ces deux cellules fait l'objet d'une synergie selon des modalités qui seront précisées avec les intéressés.

## Filière agroalimentaire : abattoirs et MIN

Pas de modification dans l'immédiat.

### Fonctions ressources

Deux agents C en sont spécifiquement chargés.

La responsabilité des grandes fonctions est répartie entre directeurs et chefs de centre ou de départements.

### Observations

- Le DGA, chaque directeur, chef de département ou de centre gèrent des dossiers en propre.
- Les effectifs actuels ont été définis pour l'année 2006. Il convient de les pourvoir et de mettre l'équipe ainsi renforcée en action. La priorité forte donnée au développement économique ainsi que le succès espéré des actions engagées peuvent conduire à envisager des demandes d'effectifs supplémentaires. Ce serait particulièrement important pour le personnel de catégorie B.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir décider les dispositions ci-dessous définies, qui ont reçu un avis favorable lors du Comité Technique Paritaire du 22 juin 2006 :

- L'organigramme proprement dit.
- Le transfert envisagé d'un poste au cabinet du Président.
- La transformation de 2 postes B en poste A, au sein de la direction des projets économiques.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 012, traitements et charges compris, soit un montant de 27 718 Euros en année pleine.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
28 JUILLET 2006

M. BERNARD SEUROT

